



Bulletin de l'Association Henri Pézerat • Travail • Santé • Environnement

Février 2015

Cette lettre électronique reprend les différentes informations reçues le mois dernier sur l'adresse mail de l'association et les initiatives auxquelles elle a participé. **Faites-nous parvenir toutes les infos sur l'actualité de vos luttes, qu'elles puissent alimenter cette lettre mais également le site Internet !**

Tout d'abord et avant tout,
une pensée solidaire, affectueuse et chaleureuse pour notre ami Fabrice Nicolino,
qui se remet avec fatigue et douleur de ses blessures du 7 janvier dernier.

Vous pouvez lui envoyer vos messages de soutien à son adresse :

planetesansvisa@yahoo.fr

Voici ce qu'il écrit sur son site, en date du 4 février :

« Bonjour à vous tous. Je ne peux entrer dans les détails, mais mon séjour à l'hôpital va se prolonger. On parle d'une troisième opération, ce qui est une détestable perspective. Je reste très étonné de mon sursaut des premiers jours, qui m'a permis de vous écrire, car j'en aurais été incapable depuis.

Sur le fond, je suis et demeure comme frictionné par vos innombrables messages. Encore une fois, je suis bien incapable de répondre pour le moment. Mais soyez certain(e)s qu'ils me sont vitaux. [...]

Un phénomène étrange s'est invité chez moi. Comme le signalent certain(e)s d'entre vous, il règne ici un sentiment merveilleux, celui de la fraternité. Je n'oublierai jamais. Je chasserai peut-être le pire de ma mémoire, mais cette fraternité-là, jamais. »

Assemblée générale : Les 12 et 13 juin à Saint-Brieuc

Le collectif chargé de l'organisation de la prochaine AG de l'association a travaillé d'arrache-pied pour concilier tous les impératifs de date et de lieu. Le choix s'est finalement porté sur le week-end des vendredi 12/samedi 13 juin à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), où nous pourrons nous appuyer sur les équipes locales de Solidaires qui ont mené la bataille chez Nutréa-Tiskalia, et sur les irradiés de Brest. Réservez d'ores et déjà ces deux journées, nous vous enverrons très prochainement les formalités d'organisation et d'inscription.

A noter dans vos agendas

• **Projet de loi Macron : Meeting « Pour ne plus perdre sa vie à la gagner » le 11 février à 18 h 30 à Paris** (Espace Jean-Dame, 17 rue Léopold-Bellan, 75002. Métro : Sentier) à l'initiative du collectif "pour ne plus perdre sa vie à la gagner", dont l'Association Henri-Pézerat est partie prenante. C'est une première étape vers l'organisation d'états généraux pour la santé des travailleuses et travailleurs qui devraient avoir lieu en octobre prochain.

Le collectif *Pour ne plus perdre sa vie à la gagner* réunit Annie Thébaud-Mony, directrice de recherches honoraire à l'INSERM, Daniele Linhart, Sociologue, directrice de recherches émérite au CNRS, Eric Beynel, porte parole union syndicale Solidaires, Christophe Godard, Secrétaire national de l'UGFF-CGT (responsable Santé-Travail), Jean-Michel Sterdyniak président du SNPST, Dominique Huez pour l'Association Santé Médecine du Travail, Alain Carré pour le SMTIEG-CGT, Gilles SEITZ pour le collectif CGT et UGICT-CGT médecins du travail, Arnaud de Broca pour la FNATH, Secrétaire général de la FNATH, Julien Lusson pour Attac, Louis-Marie Barnier pour la Fondation Copernic, les syndicats CGT, FSU et Sud de l'inspection du travail, un Collectif de 27 cabinets d'expertise CHSCT ou intervenants en santé au travail et les associations Henri-Pézerat, Ban Asbestos et Robin des toits.

Retrouvez la pétition sur <http://pournplusperdresaviealagagner.wesign.it/fr>

Le gouvernement a finalement retiré de son projet de loi Macron, en cours d'examen à l'Assemblée nationale, le volet concernant la médecine du travail. Mais il risque de faire l'objet d'un projet de loi séparé ces prochains mois. Par ailleurs, au dernier moment, un amendement avait été ajouté pour garantir le secret des affaires. Les directions d'entreprise mettent déjà la pression aux élus du personnel pour les empêcher de communiquer des documents qu'elles classent comme « confidentiels ». Avec le secret des affaires, elles pourraient les intimider et les museler totalement. L'annonce par le gouvernement du retrait de cet amendement constitue une première victoire. Elle doit maintenant être suivie du retrait du projet de directive européenne sur le secret des affaires, dont l'examen aura lieu au parlement européen le 28 avril prochain. A cet égard, vous pouvez signer la pétition : <http://monennemicestlafinance.fr>

Mais il reste des dispositions nocives pour la santé au travail : d'une part l'extension du travail du dimanche et de nuit, de l'autre la réforme de l'inspection du travail qui vise à faire reculer les sanctions pénales au profit d'amendes et de transactions, qui seront décidées par les directeurs régionaux du travail (Direccte). Les équipes syndicales auront plus de mal à s'appuyer sur les inspecteurs du travail qui sont en partie dessaisis de leur pouvoir.

Enfin, le projet prévoit de diminuer la sanction en cas de délit d'entrave : c'est un message envoyé aux employeurs pour leur dire qu'ils peuvent bafouer sans trop de risques les institutions représentatives du personnel.

L'autre grand danger à venir, c'est **la réforme des institutions représentatives du personnel**. La négociation entre Medef et syndicats n'a finalement pas abouti en janvier, mais le gouvernement va reprendre la main sous forme de projet de loi. Le texte du Medef prévoyait de fusionner CE, DP et CHSCT, signant ainsi la disparition des CHSCT et du financement par l'employeur de ses actions, notamment des recours à l'expertise. On ne sait pas si le gouvernement ira aussi loin, mais on peut le craindre...

• **Encore 9 jours pour soutenir la réalisation du film *Parcours de combattant*. N'hésitez pas à apporter votre soutien** – individuellement et par association – à la réalisation du film, en vous rendant sur :

www.touscoprod.com/fr/parcoursdecombattants

Vous pourrez y découvrir le projet, la bande annonce et souscrire en cliquant sur « produire ce film ».

• **A l'écoute les 22 et 23 février prochain des reportages d'Inès Léraud sur l'affaire Nutréa-Triskalia, un scandale breton**. Le dimanche 22 février, sur France Inter, dans le magazine Interception de 9 h10 à 10 h. Le lundi 23 février, sur France Culture, dans le magazine Sur les docks, de 17 h à 18 h.

• **Du 4 au 6 mars 2015, à Bruxelles, une conférence débat sur « Femmes et santé au travail. Partager connaissances et expériences pour améliorer les conditions de travail des femmes et renforcer l'égalité »**, organisée par l'ETUI (Institut syndical européen).

Cette conférence a pour objectif de favoriser le dialogue et les coopérations entre tous les acteurs (chercheurs-es, intervenants-es, délégué-es syndicaux, militants-es) pour améliorer les conditions de travail et la santé des femmes.

Parmi les conférencières confirmées pour la session plénière : Lucia Artacoz (Salut Laboral de l'Ajuntament de Barcelona, Espagne), Colette Fagan (Manchester University, Royaume Uni), Katherine Lippel (Université d'Ottawa, Canada), Karen Messing (Université du Québec à Montréal UQAM Canada), Elke Schneider et Sarah Copsey (EU- OSHA), Carme Valls (Centre d'Anàlisi i Programes Sanitaris CAPS, Espagne). **Plus d'information sur** : www.etui.org/fr/Evenements/Femmes-et-sante-au-travail.-Partager-connaissances-et-experiences-pour-ameliorer-les-conditions-de-travail-des-femmes-et-renforcer-l-egalite

Des nouvelles des collectifs en lutte

• **Appel à solidarité financière.** Depuis plus de 18 mois, **les agents de l'inspection du travail sont en lutte** contre un projet de réforme qui diminue le nombre d'agents de contrôle, remet en cause leur indépendance et s'attaque à leurs conditions de travail. En Seine-Maritime, les syndicats CGT et Sud ont engagé une bataille via le CHSCT pour empêcher une réorganisation des services qui risque d'avoir de sérieuses conséquences sur la santé des agents. **Pour financer la procédure devant le Conseil d'Etat, la CGT 76 fait appel à la solidarité financière** : « A l'heure où le MEDEF s'attaque à l'existence même des CHSCT de droit privé, se battre pour que les CHSCT de la fonction publique se voient reconnaître la possibilité d'agir en justice doit être un combat de tous pour renforcer le droit des travailleurs. » Les chèques de soutien sont à renvoyer à l'ordre « CGT DIRECCTE 76 » à l'UD CGT, 26 av J-Rondeaux, 76100 Rouen ». **Voir leur tract en pièce jointe.**

Contact : Gérald Le Corre, gerald.le-corre@direccte.gouv.fr

• **Eternit (Terssac).** Le 5 février dernier, les militants de l'Addeva 81 se sont rassemblés devant la préfecture d'Albi pour remettre un communiqué et leur lettre ouverte à madame la ministre Christiane Taubira. **Ils demandent la tenue d'un procès au pénal de l'amiante.** Voir leur lettre ouverte en pièce jointe.

Contact : Jean-Marie Birbes, addeva81@orange.fr

• **Amisol.** La Cour d'appel a rendu sa décision ce 5 février : elle a statué par un « non lieu », qui met Claude Chopin, dernier PDG de cette entreprise, à l'abri des poursuites pour homicide involontaire. Jean-Paul Teissonnière, avocat des victimes d'Amisol, a précisé l'intention des victimes de se pourvoir en cassation. **La lutte continue pour que l'institution judiciaire se prononce enfin sur les crimes industriels.** Voir le communiqué des associations Ban Asbestos France et Henri pézerat du 7 février 2015 qui vous a été adressé.

Contact : Josette Roudaire, yves.roudair@orange.fr

• **Affaire AZF.** Le 13 janvier dernier, **la Cour de cassation a infirmé l'arrêt de la Cour d'appel de Toulouse qui condamnait la société Grande Paroisse et l'ancien directeur du site.** Elle renvoie l'affaire vers la Cour d'appel de Paris. L'association a diffusé un communiqué (que vous avez reçu) : il rappelait que nous sommes « solidaires du mouvement – toulousain et national, syndical et associatif – , des victimes professionnelles et environnementales de la catastrophe AZF » et que « **nous continuerons ce combat** pour qu'enfin le “consentement meurtrier” des industriels soit reconnu dans la loi et devant les tribunaux pour ce qu'il est : un

crime aux dimensions collectives résultant de la mise en danger délibérée d'autrui, au nom du profit.» **Vous trouverez en pièce jointe l'arrêt de la Cour de Cassation et un article de notre camarade Gérald Le Corre** publié dans la revue *Droit ouvrier* de février et rédigé avant cet arrêt de la cour de Cassation.

Contact : Philippe Saunier, 06 08 03 45 33.

• **Les Irradiés de L'Île Longue (antenne de l'association Henri-Pézerat à Brest) toujours mobilisés.** La base des sous-marins nucléaires de L'Île Longue est un endroit très secret, un endroit où les caméras pénètrent rarement. Une équipe de France 3 s'est rendue sur les alentours du site, pour y rencontrer les anciens personnels qui ont travaillé sur les missiles, et leurs familles qui témoignent. **Vous pouvez retrouver ce reportage sur la chaîne de l'association :**

<https://www.youtube.com/watch?v=HKmBSXQ92J8>

Contact : Francis Talec, francis.talec@orange.fr

• **Les verriers de Givors : report de jugement.** Autre conséquence du projet de loi Macron, le Conseil des Prud'hommes de Lyon a suspendu ses audiences, dans un mouvement de protestation contre le projet de loi Macron qui vise à réduire les pouvoirs de cette juridiction bicentenaire.

Les soixante anciens verriers de Givors qui se sont pourvus devant cette juridiction pour demander : l'indemnisation du préjudice d'anxiété pour l'exposition à l'amiante, la remise des attestations d'exposition aux produits cancérigènes (CMR) par O.I.-Manufacturing et l'indemnisation du préjudice d'anxiété pour les expositions aux CMR devront encore attendre. Après un premier report – à la demande d'O.I.-Manufacturing qui « souhaite étudier les dossiers individuels » – l'audience s'était déroulée le 2 septembre 2014. Le jugement qui devait être rendu le 20 janvier est prorogé au 23 mars 2015.

Vous pouvez suivre leur actualité sur leur site : www.verriers-givors.com

Contact : Laurent Gonon, tél 04 78 73 35 71.

• **Le Collectif des riverains et victimes du CMMP**, cette usine de broyage d'amiante implantée au cœur d'un quartier résidentiel à Aulnay-sous-Bois, en région parisienne, poursuit son combat depuis plus de 15 ans. **Vous pourrez en découvrir l'histoire et en suivre l'actualité sur le site de Ban Asbestos :** www.ban-asbestos-france.com/aulnay.htm

Un documentaire récent évoque leur combat (ainsi que celui des riverains du Fort de Vaujours), « Pollution des sols, le scandale caché » (à 16'15"). Vous pouvez le retrouver sur: <https://www.youtube.com/watch?v=D8gWG-TM7PI>

Contact : Gérard Voide, voide@aliceadsl.fr

• **SIVENS. La situation est particulièrement tendue sur le site de la ZAD du Testet.** Par deux fois déjà, la tenue de rassemblements a été empêchée sur les lieux, des opposants au projet de barrage ont été menacés, insultés, molestés. La branche régionale de la FNSEA et le syndicat Jeunes agriculteurs se sont engagés dans un bras de fer avec les pouvoirs publics pour l'évacuation de la zone, toujours occupée par les opposants au projet de barrage. Ils menacent aujourd'hui d'interdire l'accès à toute exploitation par des contrôleurs de l'Etat tant que le site ne sera pas évacué. **Pour en savoir plus :** www.collectif-testet.org/actualite-294-sivens-quand-la-milice-pro-barrage-fait-la-loi.html

Le droit en pratique et autres outils

• **Cancer du sein : le lieu de travail trop souvent oublié par les chercheurs.** L'American Public Health Association (APHA), qui compte 30 000 membres à travers le monde, a mis en ligne début janvier une prise de position appelant à la reconnaissance du caractère professionnel de certains cancers du sein. L'organisation y dénonce le manque d'attention accordée aux résultats inquiétants d'études récentes établissant un lien entre exposition aux produits chimiques sur le lieu de travail et augmentation des taux de cancer du sein. L'organisation estime que la recherche sur les causes professionnelles et environnementales du cancer du sein doit devenir une priorité. **Voir le communiqué** de l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail de la confédération européenne des syndicats (CES) : www.etui.org/fr/Themes/Sante-et-securite/Actualites/Cancer-du-sein-le-lieu-de-travail-trop-souvent-oublie-par-les-chercheurs

A lire, (re)voir, (ré)écouter...

• **Jusqu'au 14 février, vous pouvez revoir le reportage paru dans Envoyé spécial sur les ravages de l'industrie du cuir,** sur ses travailleurs (au Bangladesh) et ses consommateurs (en France). Tristement célèbre pour l'effondrement, le 24 avril 2013, de l'usine textile Rana Plaza, la capitale du Bangladesh, Dacca, abrite également des centaines de tanneries de cuir. Pour proposer des prix toujours plus attractifs, les marques ont délocalisé la production dans des pays comme celui-ci, où les normes sociales et environnementales sont minimales. Avec un taux de mortalité multiplié par 300 par rapport à la moyenne nationale, le bidonville d'Hazaribagh paie le prix fort de cette sous-traitance. En cause : les substances chimiques, notamment le chrome, utilisées dans le tannage des peaux animales. La rivière Buriganga est considérée comme l'un des dix sites les plus pollués de la planète, au côté de Tchernobyl. À l'autre bout de la chaîne, la santé des consommateurs européens est également menacée.

A voir sur : www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/mon-envoye-special/monenvoyespecial-du-samedi-7-fevrier-2015_812471.htm

- Une étude a fait grand bruit début janvier, celle publiée dans la prestigieuse revue *Sciences* et affirmant que **le cancer était finalement, au regard des chiffres, rien de moins que le fruit du hasard**. Vous pouvez lire à ce propos **la tribune de Annie Thébaud-Mony** publiée dans *Le Monde* :

www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/07/non-le-cancer-n-est-pas-le-fruit-du-hasard_4550613_3232.html

- Le dernier numéro du **Bulletin des conditions de travail et de la santé au travail** de l'Union syndicale Solidaires, est consacré aux nouvelles formes d'organisation du travail et à comment y faire face. Vous pouvez le retrouver sur www.solidaires.org/article50168.html

- Un article sur un thème émergent, **la qualité de l'air dans les bureaux**, avec la participation de Bernard Bouché de la commission santé et conditions de travail de Solidaires et membre de l'association Henri Pézerat : www.novethic.fr/empreinte-sociale/conditions-de-travail/isr-rse/qualite-de-l-air-au-bureau-des-dangers-connus-mais-sous-evalues-143051.html

- **Marie-Lys Bibeyran, salariée viticole, diffuse une lettre ouverte** à la députée de la Gironde Michèle Delaunay, cancérologue de surcroît qui, dans un tweet, estimait que **le cancer d'un viticulteur qui ne fume pas ni ne boit pas est alors dû « au soleil s'il ne se protège pas. Les produits de la culture de la vigne ne sont plus cancérigènes »**. *« Voyez-vous Mme Delaunay à la lecture de vos écrits, ce soir encore plus que d'habitude je pense à mon frère... Ce soir je pense à mon frère Denis Bibeyran salarié agricole et viticulteur, mort à 47 ans d'un cancer des voies biliaires intra hépatiques. Je pense à sa passion viscérale pour son métier, je pense au rêve de sa vie qu'il a touché du bout des doigts, posséder quelques parcelles de vigne et produire son propre nectar. Ce soir je pense à tout ce qu'il a sacrifié pour survivre de sa passion, ses vacances, ses week-end, son temps avec sa famille, ses moments entre amis... »*

Retrouvez la suite sur : <http://infomedocpesticides.fr/2014/12/19/madame-la-deputee-michele-delaunay/>

Ils nous écrivent, on diffuse...

- **Nucléaire** : le blog "Pectine Actualités" nous adresse une lettre hebdomadaire, nouvelles de Fukushima et du nucléaire. Vous pouvez les retrouver sur : <http://pectineactualites.wordpress.com>

- **Le syndicat de la médecine générale (SMG)** tire les leçons de la grève des généralistes, mouvement auquel il ne s'est pas associé, et lance une pétition : www.smg-pratiques.info/Des-lecons-politiques-de-la-greve.html

- **L'Association Non au mercure dentaire** nous invite à revoir le documentaire Alerte au Mercure, diffusé sur France 5 le 31 janvier dernier. Elle met en ligne une documentation de taille sur les dangers des amalgames dentaires. A voir sur : www.non-au-mercure-dentaire.org

Dans le cadre des chantiers ouverts pour la prochaine AG, nous recevons ce message de Monique Nowak, de l'Ardeva Sud Est, concernant le Suivi professionnel des expositions (SPP) : *« Je relance Marisol TOURAINE que j'avais interpellée par l'intermédiaire de notre Députée UMP Geneviève LEVY en Juillet 2013 sur le SPP. La ministre avait répondu le 24 septembre 2013 : "J'ai pris bonne note de votre correspondance et ai prescrit un examen attentif de ce dossier..." Depuis, j'ai entrepris diverses démarches envers la CPAM de TOULON, la CARSAT de MARSEILLE en la personne du Directeur que j'avais rencontré, lequel m'a répondu : "Nous avons commencé à recenser les retraités susceptibles d'entrer dans le dispositif, mais c'est un travail colossal !" Et vlan, mais à ce jour, je n'ai aucun retour !*

J'ai également bataillé avec le Médecin Conseil Régional de la CARSAT, avec l'Unité de Pathologie Professionnelle au sein de l'hôpital de La Timone à MARSEILLE, qui en fait n'est qu'une coquille vide, puisque la pneumologue, le Dr LEHUCHET n'a aucun moyen humain pour faire fonctionner cette unité puisqu'aucun moyen financier. Et depuis 2013, tout le monde s'en fout. J'ai alerté ce beau monde par écrit que, même les victimes reconnues en MP, ne peuvent pas se faire suivre, sauf à aller chez des pneumologues libéraux qui exigent la carte vitale et la carte de mutuelle et demande des dépassements d'honoraires... Le Directeur de la CARSAT le sait, il s'est engagé à écrire à ces médecins leur demandant d'accepter de remplir les formulaires AT/MP pour que les soins soient affectés à la Branche AT/MP... Tu parles Charles !

Je repars à l'assaut de ces résistances... »

A vous lire sur vos actions, témoignages, etc.

Fanny et Anne, pour l'équipe d'animation

<assohp@gmail.com>

Vous recevez cette lettre parce que vous êtes
ou avez été adhérent à l'Association Henri-Pézerat.
Si vous ne voulez plus en être destinataire, n'hésitez pas à nous le faire savoir.